



1651

Des gens de guerre
en garnison à Aubière



1651

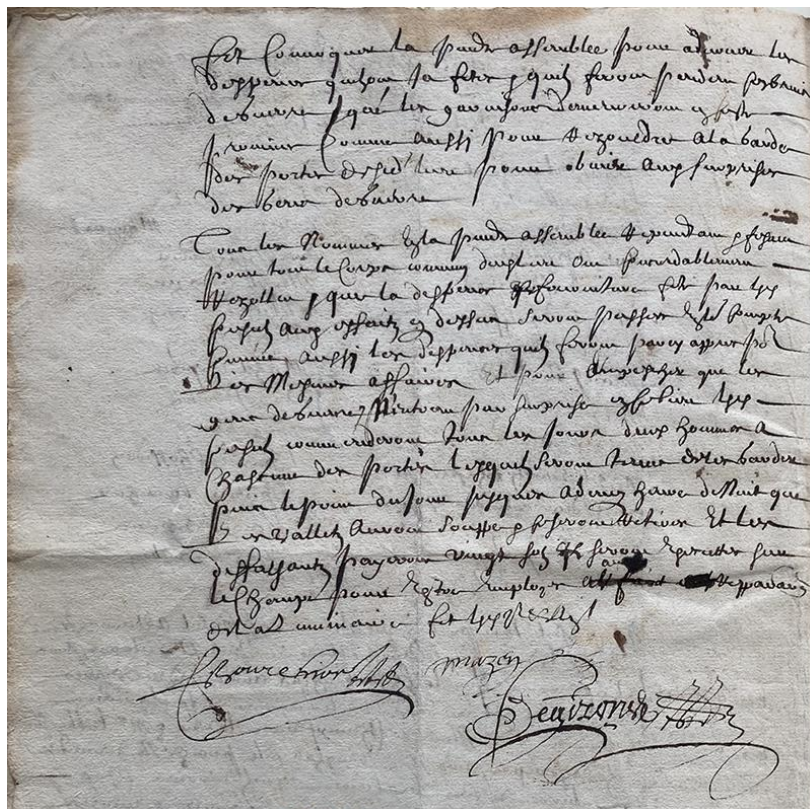
Des gens de guerre en garnison à Aubière

Il y a à peine 3 ans, la guerre de Trente ans prenait fin. Aujourd'hui encore, et depuis près de vingt ans, le royaume de France est en guerre contre l'Espagne, alors que Louis XIV n'atteindra sa majorité qu'en septembre prochain. La fronde des Princes gronde depuis quelques mois et allume des feux aux quatre coins du royaume. La Régence de la reine mère vacille quand Mazarin se voit contraint de fuir en Rhénanie. Quoi de plus étonnant que ces bruits de guerre qui circulent jusqu'au creux de l'Auvergne !...

1^{er} avril 1651

C'est le mardi 1^{er} avril 1651 que les cloches de l'église d'Aubière sonnent pour appeler les membres du Corps commun du village à se rassembler à la Maison commune, rue de la Razette.

C'est ainsi que Jehan Delonchambon, consul, Pierre Martin, Annet Decord, Anthoine Peallat, Durand Finayre, Michel Brauly jeune, Pierre Villevaud, François Borrand, Michel Aubeny, Pierre Domas, Michel Braully fils à feu Pierre, Guillaume Dégironde daoust, Pierre Thévenon, Pierre Turgon, François Morel, Guillaume Dégironde Marquet, Anthoine Chastanier, Michel Finayre, Michel Deroche, Anthoine Mazen, Michel Deperes, Anthoine Domas, Jehan Gioux, Pierre Chossidon, Pierre Bourcheix, Géraud Deperes et Jehan Chambon se pressent autour des consuls.



Délibératoire du 1^{er} avril 1651 (A.D.63)

A l'approche des « bruits de guerre », les autorités avaient dépêché à Aubière des soldats en garnison. Les consuls avaient engagé des frais pour loger et nourrir ces « gens de guerre » depuis quelques temps déjà.

Cette réunion était convoquée pour que la présente assemblée approuve les dépenses qui ont été faites et qui se feront tant que ces bruits de guerre dureront.

Deux gardes à chacune des portes

Des mesures devront être prises : chaque jour, les consuls nommeront deux hommes à chacune des portes de la ville, « *lesquels seront tenus de les garder depuis le point du jour jusqu'à deux de nuit, que les valets auront soupé et se seront retirés* ».

Amandes pour les défaillants

Ceux qui refuseront la garde payeront vingt sols, qui seront versés à la Charité¹ pour les réparations du Luminaire².

Cette résolution fut adoptée.

Ont signé : *Pierre Bourcheix, Anthoine Mazen et Pierre Dégironde*, notaire.

Mais d'autres assemblées allaient suivre...



16 et 17 avril 1651

Le dimanche 16 avril, l'assemblée est convoquée au son de la cloche à la manière accoutumée en la Maison commune.

Guillaume Arnaud, et Jehan Delonchambon, consuls, Pierre Martin, François Gioux laîné, Jehan Deroche, François Morel, Amable Villevaud, Guillaume Martin jeune, Michel Finayre,

¹ - La Charité : confrérie charitable, secours aux pauvres, dont le siège est dans la Maison commune dite Maison du Saint-Esprit.

² - Luminaire (ou luminerie) : Ensemble des sources d'éclairage d'une église. A l'époque, essentiellement, cierges et bougies. Le luminier ou marguillier avait en charge l'approvisionnement et l'entretien du luminaire.

François Gioux fils à Jacques, Guillaume Gioux, Anthoine Turgon, Jehan Deroche, François Aubeny, Pierre Pérol, Jehan Bonnabry, Michel Bourcheix fils à défunt Martin, Annet Paschon, Jacmet Rouchaud, François Pérol laîsné, Annet Paschon, M^e Gilbert Desfarges, Anthoine Mosnier, Pierre Dégironde, Claude Villevaud, Anthoine Roussel, Anthoine Thévenon, Pierre Janon, Jacmet Chabozy, Guillaume Mazin, Chatard Aubeny, François Domas, François Borrand laîsné, Michel Disseranges, Annet Deroche, Blaize Bourdier, Anthoine Peallat, Michel Brauly jeune, Pierre Villevaud, François Borrand, Michel Braully fils à feu Pierre, Guillaume Dégironde daoust, Pierre Turgon, Guillaume Dégironde Marquet, Michel Finayre, Michel Deperes, Jehan Gioux.

Les consuls informent les susnommés que les gens de guerre sont logés.

Le lundi 17 avril, nouvelle assemblée.

Guillaume Arnaud³, et Jehan Delonchambon, consuls, M^e Gilbert Aubeny, M^e Gilbert Desfarges⁴, Michel Deperes, Pierre Martin, Pierre Thévenon, Michel Bourcheix fils à Martin, Annet Decord, Jehan Noellet, Anthoine Pignol, Guillaume Dégironde marquet, François Pérol laîsné, Claude Villevaud, Anthoine Peallat, Chatard Vedel, Jehan Bonnabry, Guillaume Dégironde daoust, Anthoine Turgon, Jacmet Gioux, Ollivier Pécou, Michel Finayre, Michel Bourcheix bizolle, Jacmet Chabozy, Anthoine Costerousse, Durand Finayre, François Delaire, François Aubeny, Jehan Villevaud, Michel Brauly jeune fils à feu Jacques, Anthoine Mosnier, Pierre Turgon, Michel Pecou, François Chastanier, Jacques Therrioux, Michel Aubeny, Anthoine Mallet fils à feu Michel, Jehan Mallet, Guillaume Gioux laîsné.

Pour financer le logement et la nourriture des gens de guerre, l'assemblée donne pouvoir aux consuls de réunir les fonds nécessaires.

Les consuls ont emprunté de plusieurs personnes deux mille livres.

Ont signé : Aubeny, Defarges, Dégironde et autre Dégironde, notaire.

Dernière page du délibératoire du 17 avril 1651 (A.D.63)

³ - Guillaume Arnaud : né vers 1575, fils d'Estienne et de Marguerite Cladière, marié par contrat le 29 décembre 1611 à Anthoinette Bourcheir, vigneron. Consul de l'année 1651.

⁴ - Gilbert Desfarges : né vers 1600, fils de Pierre et de Marguerite Gaultier, marié le 25 novembre 1650 à Marie Mosnier, en service chez Madame de Strada au château de Sarliève. Procureur d'office à Aubière.

Assemblée du lundi 29 mai 1651 à la manière ordinaire en la Maison commune.

Guillaume Arnaud, et Jehan Delonchambon⁵, consuls,
Anthoine Domas⁶ et Anthoine Mosnier⁷, bailes de la Charité.⁸
Michel Deperes, Michel Bourcheix, fils à feu Martin,
Pierre Martin, Guillaume Perol,
Pierre Thevenon, Durand Finayre,
Annet Decord, François Morel,
Anthoine Turgon, Jacques Gioux braguette,
Anthoine Thevenon, Anthoine Chalamau,
Guillaume Degironde Marquet, Anthoine Mazel,
Anthoine Pignol, Jehan Deroche,
Michel Braully jeune, Michel Finayre,
Anthoine Deroche, Martin Blant,
Michel Braully fils à feu Pierre, Anthoine Bellard,
Ollivier Recollene, Pierre Chossidon,
François Aubeny, Ligier Chardon,
Jehan Villevaud, Guillaume Degironde daoust,
Annet Paschon, Jehan Gioux laisné,
Jehan Janon, Guilhaume Aureilhe,
Anthoine Mazen laisné, Jacques Mallet,
Geraud Deperes, Barthelemy Leguay,
Jacmet Disseranges jeune, Jehan Villevaud,
Robert Rancon, Chatard Aubeny,
Michel Chalmeau, Anthoine Roussel,
Jehan Bonnabry, Jehan Peallat,
Anthoine Rouchaud, Anthoine Chastanier,
Pierre Deperes, François Delaire, Pierre Bourcheix⁹,
Ligier Brun, Pierre Moynade,
Martin Degironde daoust, Amable Degironde et Guilhaume Gioux, marchand.

Répartition entre les habitants payant la taille.

Les consuls ont remontré aux susnommés qu'il est nécessaire de nommer « *dix personnes capables pour vérifier et faire un état de la despense qui a été faite par les gens de guerre, qui ont demeuré en garnison, pour ensuite de l'égaliser sur tous les habitants selon la taille pour couper le chemin aux procès qui pourraient subvenir entre les habitants* ».

Furent nommés : Michel Deperes, Chatard Aubeny, Guilhaume Mazen, François Gioux laisné, Annet Decord, François Perol laisné, Jehan Noellet, Blaize Bourdier et Anthoine Mazen.¹⁰

Ils auront à charge de vérifier les dépenses et de dresser un état pour pouvoir « *faire le partage par égalité entre tous les habitants au pied du prix dudit état* ».

Ont signé : *Mazen, Pierre Bourcheix, Ligier Chabosy, et Degironde, notaire.*

⁵ - Jehan Delonchambon : né vers 1620, fils de Jehan et de Jehanne Annet, marié par contrat le 9 février 1645 à Jehanne Thévenon, vigneron. Consul en 1651 et en 1688.

⁶ - Anthoine Domas : né vers 1599, fils de Martin et d'Anthonia Charreir, marié avant 1624 à Marie Sollier, laboureur. Baile de la Charité d'Aubièrre en 1651.

⁷ - Anthoine Mosnier : né vers 1598, fils de Blaize et de Catherine Bellard, marié le 3 janvier 1629 à Louise Bourrel, laboureur. Baile de la Charité d'Aubièrre en 1651.

⁸ - Baile ou baile : Gestionnaire ou régisseur d'une confrérie ou association.

⁹ - Pierre Bourcheix : né vers 1603, fils de Michel et de Michelle Pezant, marié le 25 février 1629 à Magdelaine Quinssat, vigneron. Sergent royal de 1651 à 1661.

¹⁰ - Je n'ai pas trouvé le dixième nom !

Assemblée du mardi 20 juin 1651, en la Maison commune, appelée le Saint-Esprit.
Guillaume Arnaud, et Jehan Delonchambon, consuls,
Guillaume Gioux laîné, François Gioux laîné fils à feu François,
Ligier Thevenon, Annet Decords,
François Aubeny, François Perol Laisné,
Pierre Deroche, Claude Villevaud,
Michel Bourcheix fils à feu Martin, Durand Finayre,
François Rouchaud, Blaize Recollene,
Guillaume Degironde Marquet, Anthoine Peallat,
Michel Aubeny, Anthoine Domas,
Anthoine Mosnier, Guillaume Mazen,
Pierre Martin, Anthoine Mazel,
Charles Desfarges, M^e Gilbert Aubeny greffier,
Pierre Domas, François Gioux fils à défunt Jacques,
Michel Disseranges, Amable Degironde,
Ligier Chastanier, Michel Deperes et Anthoine Mazen laîné.

L'assemblée a donné quittance aux consuls pour le prix des pains que ledit lieu d'Aubière a payé pour les gens de guerre, aux termes de l'ordonnance des trésoriers généraux de France.

[Sans signature]



Assemblée du lundi 7 août 1651.

Guillaume Arnaud, et Jehan Delonchambon, consuls,
Michel Deperes, Pierre Martin,

François Gioux, Guillaume Degironde Marquet,
Anthoine Pignol, Anthoine Peallat,
Guillaume Gioux, François Borrand,
Michel Decords, Annet Decords,
Jehan Deroche, François Morel,
Pierre Perol, Michel Aubeny,
M^e Gilbert Aubeny, Ollivier Recollene,
Guillaume Martin jeune, François Aubeny,
Guillaume Mazen, Amable Degironde et Anthoine Domas.

Un des créanciers, le sieur Galloix, marchand à Clermont, ayant réclamé le paiement de la somme de cent livres, plusieurs voyages à Riom ont été nécessaires auprès de MM. Les trésoriers généraux de France. La présente assemblée a autorisé lesdits consuls à payer et rendre compte...

Ont signé : *Aubeny, Mazen, et Dégironde*, notaire.

Les archives ne nous ont pas livré d'autres délibératoires pour l'année 1651. Nous n'avons donc pas le fin mot de l'histoire...

Annet de Jarrie, baron d'Aubière, Clairavaux et Mallevall, était lieutenant-général au gouvernement de la Marche à l'époque de la Fronde. Agé de plus de quatre-vingts ans et incapable de mettre la province à l'abri de toute tentative du parti de Condé, d'Aubière, consentit à donner sa démission et sa charge fut donnée, le 14 février 1652, à Antoine de Salignac, marquis de Fénélon.



Sources : *Archives départementales du Puy-de-Dôme (1 C 1915) ; Gallica.*

© - Pierre Bourcheix, 2025